



L'INSTITUT D'OPTIQUE GRADUATE SCHOOL REJOINT LE CLUB DES PARTENAIRES DE LA REVUE PHOTONIQUES.

Pour ce premier rendez-vous, il était judicieux d'aborder sa formation d'ingénieur par l'alternance, formation qui constitue un des liens importants entre l'établissement et les entreprises. Nous avons donc rencontré Vincent Josse, le nouveau directeur du Centre de Formation par Apprentissage (CFA).

Vincent Josse, vous êtes le nouveau directeur du CFA SupOptique. Pouvez-vous nous dire quels sont les avantages pour un employeur d'embaucher un apprenti ingénieur formé à SupOptique ?

Depuis plus de 20 ans, nous permettons à des étudiants d'acquérir le diplôme d'ingénieur SupOptique par la voie de l'apprentissage. Les apprentis sont formés au même diplôme que le reste de leur promotion, avec la même exigence de connaissances et de compétences qui fait la reconnaissance de ce diplôme dans le monde professionnel.

Encadrés par deux tuteurs, un académique et un professionnel, les apprentis montent en puissance tout au long de la formation. Ils contribuent ainsi concrètement à la réussite des projets qui leur sont confiés, tout en développant leurs compétences professionnelles et leurs connaissances scientifiques et techniques. A titre d'exemple, Matthieu Fromage, Responsable R&T chez Safran Aerosystem, m'a confirmé combien « *l'alliance entre les compétences en optique apportées par l'apprenti et celles en mécanique apportées par l'entreprise avait été bénéfique pour les deux parties* ». Ou bien, selon Vincent Toraille, ingénieur R&D chez Thales Avionics, « *L'alternance de périodes en entreprise et à l'école permet à l'apprenti de garder un regard extérieur à l'entreprise, de l'ouverture dans ses réflexions et la recherche de solutions. C'est un plus pour l'innovation et la créativité au sein de l'entreprise !* »

Pour les entreprises c'est un moyen d'attirer dès le départ de futurs collaborateurs potentiels. A leur diplomation, ils sont formés et parfaitement opérationnels pour travailler sur des projets à la pointe de l'innovation en photonique.

Concrètement comment cela fonctionne-t-il ? Y a-t-il des entreprises-types ciblées par le CFA SupOptique ? Quels types de projets leur sont confiés ?

L'alternance se fait sur des semaines entières et il est donc possible d'envoyer des apprentis sur tout le territoire national, et pas seulement autour des sites de l'Institut Optique que sont Palaiseau, Bordeaux ou Saint-Etienne. Nous avons par exemple régulièrement des apprentis à Grenoble, Toulouse, Marseille, Brest, Lille ou Strasbourg...

« Nos diplômés, entre 20 et 30 par an, sont très satisfaits de pouvoir se former au plus près de ce que sera leur future vie professionnelle »

Concernant les entreprises « cibles », il n'y en a pas vraiment. Les apprentis SupOptique irriguent tous les types de structure en fonction de leurs besoins, des startups aux grands groupes, en passant par les PME, ETI, EPICs (ONERA, GEA, CNES, CSTB...) et même les laboratoires du CNRS !

De fait, ils sont recherchés dans une grande diversité de métiers, comme

bien sûr en recherche et développement, mais aussi en développement produit, gestion de projet, ingénierie d'affaire, cabinet d'étude... Concernant les domaines d'applications, c'est là aussi très varié, tant la photonique intervient maintenant dans un très large spectre de procédés et de systèmes (industrie, secteur automobile, biomédical, défense, informatique / intelligence artificielle, ...).

Pour les entreprises, l'avantage est clair. Et pour les apprentis ?

Nos diplômés, entre 20 et 30 par an, sont très satisfaits de pouvoir se former au plus près de ce que sera leur future vie professionnelle. Rémunérés pendant leurs études et très recherchés par les employeurs dès l'obtention de leur diplôme, le CFA SupOptique est d'une part un

véritable accélérateur de carrière constaté par tous. D'autre part, cette immersion dans le monde du travail leur permet d'appréhender

concrètement une facette du métier d'ingénieur. Avec le même diplôme en poche que les autres SupOp, et ayant donc accès aux mêmes débouchés, ils peuvent ainsi choisir en conscience de poursuivre dans la même entreprise, ou de s'orienter dans d'autres directions, tout en profitant de l'expérience acquise.